Document généré le 15 juil. 2025 16:29

Diversité urbaine

Diversité Urbaine

Paysages linguistiques créoles des Antilles et de l'océan Indien
Creole linguistic landscapes of the West Indies and the Indian Ocean

Ksenija Djordjevic Léonard

Volume 21, numéro 1, 2024

Notes de recherche sur les paysages urbains : reflets fidèles ou images déformées de la diversité sociolinguistique ? Volet 1 : paysages linguistiques du « bout du monde »

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1112103ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1112103ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Chaire BMO en diversité et gouvernance

ISSN

1913-0694 (imprimé)
1913-0708 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Léonard, K. D. (2024). Paysages linguistiques créoles des Antilles et de l'océan Indien. *Diversité urbaine*, *21*(1), 74–96. https://doi.org/10.7202/1112103ar

Résumé de l'article

L'article aborde les stratégies de résistance de quatre communautés créolophones pour la sauvegarde de leurs langues et de leurs cultures ainsi que pour leur *mise en visibilité* qui passe, entre autres, par l'affichage volontaire, en contexte formel ou informel, collectif ou individuel, des inscriptions dans les langues minoritaires, et qui s'inscrit dans le domaine de recherches et d'études sur les *paysages linguistiques*. Observer les paysages linguistiques urbains dans le monde créolophone implique, dans un premier temps, de regarder *où* (et donc *quoi*), *pourquoi* et *comment* les langues créoles sont présentes sur l'affichage public (formel ou informel). Après une esquisse de réponse à ces trois questions, nous proposerons une modélisation du paysage linguistique en nous interrogeant sur ses fonctions : *utilitaire*, *fonctionnelle* ou *identitaire*.

Tous droits réservés © Chaire BMO en diversité et gouvernance, 2024

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Paysages linguistiques créoles des Antilles et de l'océan Indien

Creole linguistic landscapes of the West Indies and the Indian Ocean

Ksenija Djordjevic Léonard
EA-739 Dipralang
Université Paul-Valéry Montpellier 3
France
ksenija.leonard@univ-montp3.fr

RÉSUMÉ ■ L'article aborde les stratégies de résistance de quatre communautés créolophones pour la sauvegarde de leurs langues et de leurs cultures ainsi que pour leur *mise en visibilité* qui passe, entre autres, par l'affichage volontaire, en contexte formel ou informel, collectif ou individuel, des inscriptions dans les langues minoritaires, et qui s'inscrit dans le domaine de recherches et d'études sur les *paysages linguistiques*. Observer les paysages linguistiques urbains dans le monde créolophone implique, dans un premier temps, de regarder *où* (et donc *quoi*), *pourquoi* et *comment* les langues créoles sont présentes sur l'affichage public (formel ou informel). Après une esquisse de réponse à ces trois questions, nous proposerons une modélisation du paysage linguistique en nous interrogeant sur ses fonctions : *utilitaire*, *fonctionnelle* ou *identitaire*.

MOTS CLÉS ■ Paysage linguistique, Haïti, Seychelles, Guadeloupe, Martinique

ABSTRACT ■ This article discusses the resistance strategies of four Creole-speaking communities for the safeguarding of their languages and their cultures and their visibility which involves, among other things, the voluntary display, in a formal or informal, collective or individual context, of inscriptions in minority languages, and falls within the field of research and study on linguistic landscapes. Observing urban linguistic landscapes in the Creole-speaking world implies, first of all, looking at where (and therefore what), why and how Creole languages are present on public display (formal and informal). After a sketch of answers to these three questions, we will propose a modelling of the linguistic landscape by looking into on its functions: *utilitarian, functional or identity.*

KEYWORDS ■ Linguistic landscape, Haïti, Seychelles, Guadeloupe, Martinique

1. Introduction

Le thème de la présente contribution tire sa source de notre intérêt pour les micro-communautés linguistiques dans le contexte européen et pour les stratégies de résistance qu'elles développent aussi bien pour la sauvegarde de leurs langues et de leurs cultures que pour leur *mise en visibilité*. Ce dernier objectif passe par l'affichage volontaire, en contexte formel ou informel, collectif ou individuel, des inscriptions dans les langues minoritaires, et s'inscrit dans le domaine de recherches et d'études sur les *paysages linguistiques* (*linguistic landscape studies)* dans le monde anglo-saxon.

Dans cette contribution, nous sortirons du contexte européen pour explorer la situation de quatre langues créoles à base lexicale française des Antilles et de l'océan Indien : les créoles martiniquais, guadeloupéen, haïtien et seychellois. Trois de ces études de cas sont basées sur nos propres observations de terrain, donc sur des sources *de première main* : Martinique (2022), Guadeloupe (2019), Seychelles (2015), auxquelles ont été ajoutées des sources *de seconde main*[1] : Haïti, Martinique et Guadeloupe (2021).

Dans un premier temps, nous décrirons notre contexte d'observation : le territoire créolophone. Nous rappellerons la genèse des créoles, et présenterons leur répartition dans le monde, avant de nous arrêter sur les créoles à base lexicale française et notamment les quatre langues mentionnées *supra* et de présenter, dans les grandes lignes, chaque pays ou territoire concerné. Dans un deuxième temps, nous définirons les *paysages linguistiques*, et nous expliquerons leur utilité dans le cadre des études sociolinguistiques sur les langues minoritaires, car ils permettent d'émettre des hypothèses sur la place (ou la position, le statut) de ces dernières dans l'espace public, notamment urbain. Enfin, nous rendrons compte de nos observations de terrain, en commentant quelques photos prises dans les quatre espaces créolophones retenus pour l'observation.

L'intérêt des paysages linguistiques réside dans leur *indicibilité* : ils en disent long sur le *statut* de la langue (le bilinguisme, la diglossie et les croisements pouvant être opérés avec ces deux termes, comme dans Fishman [1967]), et ils fournissent des attestations ancrées, socioéconomiquement contextualisées, de l'état ou des dynamiques d'élaboration

du *corpus*. Bien au-delà de la seule action de *mise en visibilité* (ou « visibilisation ») des langues minoritaires, ils constituent donc de véritables prismes ethnosociolinguistiques, qui nous procurent des clés de lecture et d'interprétation des dynamiques de contact et de relation de pouvoir entre les langues – ainsi que des ressources graphémiques – que les usagers utilisent au quotidien, soit en tant qu'émetteurs, soit en tant que récepteurs, dans le champ d'interaction du plurilinguisme.

2. Espace créolophone

2.1. Créoles – variétés de contact

Les espaces créolophones offrent un terrain privilégié pour les sociolinguistes[2], car ils permettent d'analyser, sur une période relativement courte – en l'occurrence depuis la période coloniale – la genèse[3] d'une variété de contacts prenant la forme d'une glottogenèse (apparition de langues nouvelles). Les créoles peuvent être définis, avec Chaudenson (1995 : 4), comme « des variétés de langues qu'on rencontre dans certaines anciennes colonies européennes et qui, tout en étant manifestement issues des langues des colonisateurs, constituent des systèmes linguistiques particuliers et autonomes ». Ces variétés de contacts sont apparues dans certaines colonies européennes et pas dans d'autres, ce qui s'explique par les conditions sociales, notamment l'établissement de sociétés esclavagistes[4]. En d'autres termes :

> Le moment essentiel de cette histoire est sans doute celui où s'opère le passage des sociétés coloniales d'installation (où les Blancs sont plus nombreux que les Noirs) à un type de société d'exploitation qui est marqué par des immigrations massives d'esclaves, rendues indispensables par le développement agro-industriel. (Chaudenson, 1995 : 58)

Ainsi donc, ce sont les grandes puissances coloniales qui ont fourni la base structurale de ces variétés linguistiques « nées de la rencontre géohistorique et du rapport de force social » (Cruse, 2015 : 14), si bien que depuis le XVII[e] siècle se sont formés essentiellement des créoles à base française, anglaise, espagnole, portugaise et néerlandaise, qui déterminent autant d'aires créolophones. Nous trouvons ainsi les créoles anglais notamment dans les Antilles et les Guyanes, en Afrique et dans l'océan Pacifique ; les créoles portugais en Afrique ou dans les Antilles ; les créoles espagnols aux Philippines et en Colombie et les créoles néerlandais, essentiellement dans les Antilles.

Deux des zones créolophones abritent de nos jours des créoles à base lexicale française : l'Amérique-Caraïbes et l'océan Indien, au sein desquelles nous pouvons distinguer quatre groupes de variétés : les parlers

de l'océan Indien, les parlers des Petites Antilles, l'haïtien et l'ensemble formé par le guyanais et le parler de la Louisiane (Valdman, 1976 : 283). Dans la première zone, outre la Louisiane, la Dominique, Sainte-Lucie et la Guyane, se trouvent les territoires d'intérêt pour notre propos, soit Haïti, la Guadeloupe et la Martinique. La deuxième zone comprend l'archipel des Mascareignes et celui que nous avons retenu comme l'un de nos terrains d'observation : l'archipel seychellois.

De nos jours, environ 13 à 15 millions de personnes dans le monde parlent l'un des créoles français (Véronique, 2021 : 89), autrement dit, dont le français est la langue lexificatrice[5]. Leurs locuteurs ont depuis longtemps pris le chemin de la migration vers les espaces continentaux, sortant ces variétés linguistiques de leurs territoires d'origine. Parallèlement à ce mouvement migratoire, les représentations dépréciatives ont laissé la place à une plus grande valorisation, aussi bien « de par en haut » (sans que cela débouche nécessairement sur l'officialisation) que « de par en bas », autrement dit au sein de la société civile.

2.2. Haïti, Guadeloupe, Martinique et Seychelles

Si l'on compare les quatre territoires, la République d'Haïti est celle qui abrite la population créolophone la plus importante. Le pays a acquis son indépendance en 1804, après une présence française d'un siècle (depuis 1697), et a co-officialisé le créole, avec le français, en 1987 au moment de l'adoption de sa Constitution, toujours en vigueur[6]. Cependant, le français, parlé par une minorité, souvent citadine et instruite, reste la *variété haute* ou la langue de promotion sociale, reléguant le créole haïtien, parlé par l'immense majorité de la population, au rang des langues minorées dans les représentations[7]. Le créole haïtien a une longue tradition écrite, si bien qu'un corpus abondant existe dans cette langue, et la population est *a priori* habituée à voir du créole écrit. L'accès à ce corpus, en revanche, n'est pas forcément évident pour tous.

La présence française en Guadeloupe et en Martinique est plus ancienne encore : elle a débuté en 1635. Les deux territoires, après avoir été des DOM (départements d'outre-mer), appartiennent depuis 2003 aux DROM (départements et régions d'outre-mer). Faisant partie de la France, les deux territoires suivent la politique linguistique de l'État français, basée sur l'unilinguisme (Boyer, 2017 : 64), tout en concédant une valeur patrimoniale et une certaine place aux langues créoles locales ; autrement dit, les deux créoles sont en situation de diglossie face au français, seule langue officielle. Selon toute vraisemblance – et en l'absence de statistiques officielles – la population est très majoritairement créolophone, mais semble défendre surtout la promotion des variétés locales aux côtés

du français, même si un certain militantisme revendiquant leur officialisation est visible.

Quant aux Seychelles, la France a occupé officiellement l'archipel en 1756, avant de le céder formellement aux Britanniques en 1814 qui, à leur tour, accordent l'indépendance au pays en 1976. Le pays, libre de faire ses choix linguistiques, a officialisé trois langues : l'anglais, le français et le créole seychellois[8], cette dernière étant considérée comme la première langue nationale. En effet, tout en étant en situation de diglossie avec les langues européennes, le créole seychellois ou le *seselwa* – langue majoritaire *de facto* – a bénéficié d'un regain d'intérêt depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. La politique officielle est donc celle du trilinguisme, mais il serait faux de croire que les trois langues sont placées sur un pied d'égalité.

Quels que soient le territoire, la configuration, la politique linguistique adoptée, les créoles restent dans une « situation de fragilité structurelle » (Prudent, 2014 : 35). C'est leur position en tant que *variétés basses* quant aux fonctions occupées au niveau sociétal – même lorsque les créolophones sont démographiquement dominants et leurs langues co-officialisées (p. ex. en Haïti et aux Seychelles) – qui les rend fragiles. Lorsqu'ils ne sont pas reconnus comme langues officielles (p. ex. en Guadeloupe et en Martinique), leur fragilité est encore plus accentuée et la défense et la promotion de leur usage relèvent alors davantage du domaine du symbolique et de l'identitaire que des besoins communicatifs.

3. Cadre théorique : paysages (socio) linguistiques

La principale notion théorique sur laquelle s'appuie notre réflexion est celle de *paysages linguistiques*. Elle nous servira pour commenter, à l'aide de quelques photos de terrain, la visibilité des langues créoles sur leur territoire historique. Nous devons la définition d'un paysage linguistique à Richard Bourhis et Rodrigue Landry, qui l'ont formulée ainsi :

> Les diverses inscriptions qui figurent sur les panneaux routiers, les affiches publicitaires, les panneaux de noms de rue et de lieu, les enseignes de magasins et les bâtiments officiels se combinent pour former le paysage linguistique d'un territoire, d'une région ou d'une agglomération donnée.[9] (Landry et Bourhis, 1997 : 25)

La notion de paysage linguistique revêt toute sa pertinence en sociolinguistique, notamment en sociolinguistique urbaine, d'autant plus que le métissage culturel et linguistique est davantage visible en ville qu'à la campagne, ce qui s'explique notamment, mais pas exclusivement, par une plus grande place disponible pour l'affichage public. Sa fonction est

double : *informative* lorsqu'il représente un « marquage géographique » d'un espace et « englobe tout ce qu'[il] dévoile sur les habitants et utilisateurs de cet espace » (Boschung, 2016 : 162) ; *symbolique* lorsqu'il renseigne sur « la perception que les membres de ce groupe linguistique peuvent avoir d'eux-mêmes et de leur communauté » (Boschung, 2016 : 163). Si la langue minoritaire ne bénéficie pas d'une reconnaissance officielle, sa fonction est alors surtout symbolique :

> Le paysage linguistique nous informe sur les rapports de force entre les différentes communautés linguistiques existant dans un territoire donné, notamment lorsqu'il y existe une politique linguistique non respectée ou considérée comme insuffisante. Mais également lorsque aucune mesure de protection ou de sauvegarde n'a été adoptée à l'égard de la langue ou des langues minorées. (Leizaola et Egaña, 2012 : 101)

Dans la section suivante, nous observerons les affichages monolingues ou plurilingues qui représentent « ce "dire muet", qu'ils soient sauvages (graffitis), informatifs (panneaux municipaux digitaux), commerciaux (affichage publicitaire) ou artistiques » (Labridy, 2014 : 23), dans les quatre territoires créolophones que sont Haïti, la Guadeloupe, la Martinique et les Seychelles, à partir des données que nous avons collectées. Celles-ci ont été recueillies de manière spontanée par nous-mêmes ou par nos informateurs sensibilisés aux questions sociolinguistiques. La sélection effectuée ici ne vise aucune exhaustivité, mais propose simplement un regard de sociolinguiste sur une situation de coexistence linguistique vue à travers le prisme des paysages linguistiques. Nous nous intéressons moins à l'analyse des paysages linguistiques en tant que tels qu'à la dynamique diglossique qu'ils cachent ou qu'ils révèlent.

4. Observations sur le terrain

Observer les paysages linguistiques urbains dans le monde créolophone implique, dans un premier temps, de regarder *où* (et donc *quoi*), *pourquoi* et *comment* les langues créoles sont présentes sur l'affichage public (formel ou informel), sans perdre de vue qu'écrire et lire en créole ne va pas de soi partout, notamment en l'absence d'une véritable officialisation précédée par une standardisation et une codification, comme l'a déjà remarqué Valdman en son temps :

> Premièrement, ce sont des langues vernaculaires socialement infériorisées. Comme elles ne sont admises dans aucun des domaines d'emploi conférant un certain prestige (administration, instruction, etc.), leurs locuteurs peuvent difficilement être motivés à apprendre à les lire et, à plus forte raison, à les écrire. (Valdman, 1978 : 97).

Si le créole haïtien s'écrit de longue date et si son « niveau de standardisation et d'approbation dans la société est plus élevé », dans les Petites Antilles, la situation est davantage complexe : « le processus de standardisation graphique est loin d'être terminé », et plus encore « le créole écrit continue à évoluer à part dans les réseaux sociaux, où les internautes l'écrivent avec plus ou moins les mêmes outils graphophonologiques que ceux dont ils disposent pour le français » (Smith, 2021 : 127 ; 129). Aux Seychelles, la maitrise du créole, notamment écrit, doit beaucoup aux quatre décennies d'alphabétisation dans cette langue, outre la transmission familiale.

Après une esquisse de réponses à ces trois questions (*où*/*quoi*, *pourquoi* et *comment*[10]), nous essaierons, dans un deuxième temps, de proposer une modélisation du paysage linguistique en nous interrogeant sur ses fonctions : *utilitaire*, *fonctionnelle* ou *identitaire*. Notre modèle d'observation pourrait être représenté ainsi :

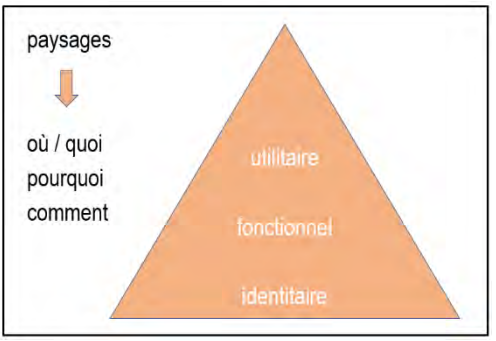

FIGURE 1 : Modèle d'observation des paysages linguistiques

Dans chaque corpus[11], nous commenterons d'abord la place de l'affichage et son contenu (p. ex., lieu exact, support, message), puis sa raison d'être (p. ex., destinataire du message) et enfin la manière dont la langue créole est présente (p. ex., seule ou sous forme bilingue, variation éventuelle dans l'orthographe, etc.) – nous répondrons ainsi aux questions *où*/*quoi*, *pourquoi* et *comment*. Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur la fonction du paysage linguistique : a-t-il une fonction purement *utilitaire* (liée à la marchandisation), davantage *fonctionnelle* (faire comprendre le message) ou encore plutôt *identitaire* (autrement dit, symbolique ou emblématique, liée aux représentations ethnosociolinguistiques).

4.1. Haïti

Haïti, étant un pays marqué par un bilinguisme officiel, mais non équilibré, notre hypothèse première était que les inscriptions sur les administrations et les bâtiments officiels privilégieraient le français, seul ou accompagné par le créole. Quant aux panneaux publicitaires, nous avons supposé une plus grande liberté, en fonction du public visé : panneaux trilingues (français, anglais, créole) dans les grandes villes, enseignes d'entreprises importantes en français et/ou en anglais, ou celles de petits commerces en créole. Nous bénéficions du témoignage de l'un de nos informateurs habitant la ville de Jacmel, au sud du pays, qui nous confortait dans nos hypothèses :

> *À Jacmel, comme dans tout le pays, les panneaux publicitaires sont intégralement écrits en créole pour les petits commerces de la masse populaire et en français pour les entreprises de la classe moyenne et de la bourgeoisie. Toutefois, les deux langues peuvent également se trouver sur un même panneau soit de façon séparée, soit mélangée. Nous trouvons ce dernier cas dans les zones défavorisées, où les gens sont analphabètes et ne maitrisent ni l'orthographe du français ni celle du créole.* (H, 40-50, 2021[12]).

Les photos suivantes montrent un échantillon du paysage linguistique haïtien :

IMAGE 1 : Service de radiologie, Hôpital de Jacmel
Source : Junior Fils René, 2021

IMAGE 2 : Centre médical à Jacmel
Source : Junior Fils René, 2021

IMAGE 3 : Toilettes de l'aéroport de Jacmel

Source : Junior Fils René, 2021

IMAGE 4 : Panneau de signalisation dans la ville de Jacmel

Source : Junior Fils René, 2021

IMAGE 5 : Affiche d'un parti politique et d'une association

Source : Junior Fils René, 2021

IMAGE 6 : Centre culturel de Jacmel

Source : Junior Fils René, 2021

IMAGE 7 : Petit commerce à Jacmel

Source : Junior Fils René, 2021

IMAGE 8 : Petit commerce à Jacmel

Source : Junior Fils René, 2021

IMAGE 9 : Panneau publicitaire, Jacmel
Source : Junior Fils René, 2021

IMAGE 10 : Panneau publicitaire, Jacmel
Source : Junior Fils René, 2021

Le créole semble très présent dans les rues de la ville de Jacmel, où ces quelques photos ont été prises : seul sur les panneaux publicitaires, les enseignes de petits commerces ou services (associations et centre culturel), sous forme bilingue (créole/français, l'inscription en créole précédant celle en français) à l'hôpital[13], trilingue sur le panneau de signalisation « stop » (à supposer que la forme internationale renvoie encore et uniquement à l'anglais), ou même quadrilingue sur le panneau indiquant les toilettes dans l'ordre suivant : créole, français, anglais, espagnol.

Dans ce premier corpus, nous pouvons constater que le créole figure sur des supports officiels et les messages sont de type informatif : un lieu ou un service spécifique dans ce lieu est indiqué à proximité, le nom d'un restaurant ou d'un commerce peut être lu, accompagné par des précisions perçues comme utiles, on indique la place d'un centre artistique, on fait la publicité d'un produit importé ou local. Le message est destiné à une population créolophone qui est majoritaire, comme nous l'avons vu, et dont la maîtrise du français, deuxième langue officielle, fait souvent défaut. La présence de l'espagnol sur la troisième photo s'expliquerait par le fait que l'aéroport de Jacmel dessert également le pays voisin (République dominicaine), ce qui implique potentiellement une population hispanophone parmi ses usagers. Lorsque le message est présent sous une forme bilingue, le créole est placé alors en première position. La spécificité du paysage linguistique haïtien nous semble par conséquent

principalement fonctionnelle : le message est censé être avant tout compris par une population créolophone majoritaire. Les fonctions utilitaire et identitaire, en revanche, semblent secondaires ici : nous les trouvons, par exemple, dans la publicité. Il serait intéressant de voir si la fonction utilitaire et la mise en valeur de la *créolité* est davantage observable dans des structures destinées aux touristes, notamment avant la crise.

4.2. Seychelles

Les Seychelles sont un pays très orienté vers le tourisme et ce paramètre doit être pris en compte lorsqu'il s'agit d'analyser son paysage linguistique. L'anglais devrait ainsi représenter la langue omniprésente sur l'affichage officiel et commercial. C'est généralement le cas, mais le créole est également bien visible et, comme nous pouvons le conclure, bien vivant, suivant le constat de Leizaola et Egaña selon lequel « une langue qui vit est une langue qui se voit » (2012 : 102).

IMAGE 11 : Panneau trilingue, Victoria, île de Mahé
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2015

IMAGE 12 : Panneau trilingue, île de Mahé
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2015

IMAGE 13 : Ministère de la Santé, île de Mahé
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2015

IMAGE 14 : Université, Anse Royale
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2015

IMAGE 15 : Parti national seychellois
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2015

IMAGE 16 : Enseigne commerciale
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2015

IMAGE 17 : Graffiti municipal, Victoria, île de Mahé
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2015

IMAGE 18 : Graffiti municipal, Victoria, île de Mahé
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2015

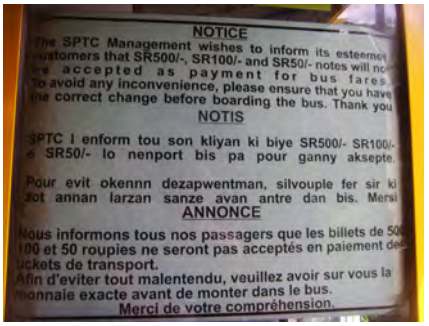

IMAGE 19 : Notice dans un autobus
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2015

IMAGE 20 : Maison traditionnelle ouverte aux touristes
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2015

Aux Seychelles (sur l'île de Mahé, où ces photos ont été prises), les panneaux et les affichages en créole sont présents dans des lieux et sur des supports variés : panneaux officiels avec des noms des structures et offices publics trilingues (créole d'abord, suivi par l'anglais ou le français) ou bilingues (dans ce cas, le créole suit l'anglais), affiches, notices, graffitis (nous pouvons voir sur les photos ci-dessus comment le créole seychellois partage l'espace avec l'anglais, sur un vaste espace mural à proximité de la Gare routière de Victoria). Ces inscriptions s'adressent autant aux créolophones, même s'ils sont souvent bilingues ou trilingues et maitrisent au moins l'anglais, parfois aussi le français, qu'aux touristes qui s'attendent à trouver cette configuration – pour ceux d'entre eux qui s'intéressent aux langues – dans un pays trilingue[14]. Le créole seychellois occupe une place importante sur les affichages plurilingues : il est en première ou en deuxième position, en tout cas, devant le français.

À la différence d'Haïti, les deux fonctions qui nous semblent ici se partager le terrain sont la fonction utilitaire (la marchandisation est visible ; p. ex. devant la maison traditionnelle ouverte aux touristes) et celle fonctionnelle (la langue est co-officielle). La fonction identitaire est secondaire, le pays se définissant davantage par son trilinguisme et son ouverture vers l'Europe et le monde que par sa seule créolité.

4.3. Guadeloupe et Martinique

Dans un territoire français officiellement monolingue, même s'il est ultramarin, nous pourrions nous attendre à ce que la langue française soit prédominante dans l'affichage public. La réalité semble cependant plus contrastée : les enseignes en créole se développent, même si leur portion est encore limitée, comme le montrent ces quelques photos prises en Guadeloupe.

IMAGE 21 : Marché de la ville du Gosier
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2019

IMAGE 22 : Enseigne d'un restaurant, Le Gosier
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2019

IMAGE 23 : Petits commerces, Plage de Bois Jolan
Source : Irina Martinez, 2021

IMAGE 24 : Petits commerces, Deshaies
Source : Irina Martinez, 2021

IMAGE 25 : Petits commerces, Deshaies
Source : Irina Martinez, 2021

IMAGE 26 : Grands commerces, Les Abymes-Perrin
Source : Irina Martinez, 2021

IMAGE 27 : Signalisation au bord de la route, Les Abymes-Perrin
Source : Irina Martinez, 2021

IMAGE 28 : Affichage informel
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2019

Dans leur travail récent sur la cohabitation du créole et du français dans le paysage linguistique guadeloupéen, Frédéric Anciaux et Lambert Félix Prudent (2021) précisent qu'à travers la présence grandissante du créole dans l'espace visuel :

> Les scripteurs du créole renégocient les frontières du français avec différentes intentions : faire mieux comprendre le message, tenter d'accroitre l'impact commercial, ancrer l'énoncé dans une culture locale, accentuer la proximité avec le grand public, capter l'attention, ajouter une touche humoristique populaire, montrer son attachement aux traditions signalées « en danger », marquer un intérêt quasi militant pour la culture et la langue locales.

Quant au chef-lieu martiniquais, Fort-de-France, c'est une ville en développement, qui a changé de visage ces dernières années, notamment dans ses quartiers centraux. Cette modernisation n'a pas particulièrement mis l'héritage créole en valeur, même si la langue est partiellement visible dans l'affichage de la ville principale. Curieusement, cela semble davantage le cas des localités situées dans la partie sud de l'île (Anses-d'Arlet, Rivière-Pilote) qui, selon Lorène Labridy (2014 : 115) « pratiquent l'affichage bilingue, voire trilingue, depuis quelques années ». L'auteure ajoute : « Il est à penser que cet affichage a deux objectifs principaux : promouvoir la langue créole et faciliter l'orientation des touristes » (2014 : 115).

Sur l'affichage public antillais, le français semble être la langue de préférence, même si quelques inscriptions en créole se partagent l'espace public (p. ex. un panneau bilingue) et privé (p. ex. une pancarte lors d'une manifestation).

IMAGE 29 : Panneau quadrilingue, Fort-de-France

Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

IMAGE 30 : Panneau touristique, Sainte-Marie

Source : Myriam Maréchal, 2021

IMAGE 31 : Bière locale « Lorraine », Sainte-Anne

Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

IMAGE 32 : Enseigne d'un casse-croûte à Sainte-Anne

Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

IMAGE 33 : Manifestation à Fort-de-France

Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

IMAGE 34 : Tract en lien avec la manifestation, Fort-de-France

Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

IMAGE 35 : Graffiti, Fort-de-France

Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

IMAGE 36 : Affiche individuelle, cimetière de Sainte-Anne

Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

IMAGE 37 : Panneau bilingue, route de Saint-Esprit

Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

IMAGE 38 : Annonce publicitaire, Le Marin

Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

IMAGE 39 : Hôtel à Fort-de-France
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

IMAGE 40 : Pharmacie au Marin
Source : Ksenija Djordjevic Léonard, 2022

Les panneaux d'affichage routier sont majoritairement en français, conformément à la politique linguistique de la métropole, et dans ce cas, l'utilisation exclusive du français n'a rien de surprenant. Dans le domaine commercial, nous observons une certaine empreinte locale (p. ex. la publicité pour la bière locale). Cette utilisation vise sans aucun doute à valoriser les produits locaux, les qualifiant ainsi d'authentiques[15], comme cela se fait dans d'autres régions françaises. Cela favorise les ventes et est bénéfique pour l'économie, si bien que nous voyons souvent l'inévitable diminutif « ti » (« petit », dans le nom du restaurant « Ti Ribinson » ou de la boisson emblématique « ti-punch »), ou « kaz » (« maison », dans « Kaz à divèsité » ou « La kaz du douanier »)[16]. En revanche, nous voyons rarement les noms des lieux sur des panneaux de signalisation en créole sous forme bilingue (hormis dans des lieux-dits et hameaux), encore moins monolingue en créole, conformément à la politique linguistique officielle. Dans un territoire francophone, les destinataires de l'affichage en créole sont visiblement diversifiés, soit la population locale tout autant que les touristes. Nous pouvons par ailleurs constater une certaine variation dans l'orthographe[17].

Les deux fonctions qui semblent centrales ici sont les fonctions utilitaire et identitaire. L'utilitarisme se lit à travers l'affichage touristique (nous pouvons supposer que telle est la fonction du drive créole qui relève de l'affichage commercial, de tous les lieux contenant le « ti » dans leur nom, de tous les « pa ni pwoblem » qui sont collés ou imprimés sur des produits touristiques, comme les t-shirts, les tasses, les serviettes de plage, etc.). Le volet identitaire implique la mise en valeur de la créolité, de l'authenticité et de la couleur locale dans un ensemble très diversifié de domaines. La caractéristique fonctionnelle du paysage linguistique est en revanche inexistante, le français étant censé remplir seul cette fonction, conformément au modèle diglossique unilingue de la métropole.

5. Conclusion et perspectives

L'affichage public peut être vu comme « le masque derrière lequel se cachent des luttes de pouvoir autour d'enjeux matériels et symboliques de toutes sortes, y compris l'occupation spatiale de la ville » (Boudreau et Dubois, 2005 : 187). Cette occupation, dans l'aire créolophone observée ici, est davantage symbolique que matérielle. Nous l'avons constaté à travers l'observation de la place, du contenu, des raisons et de la manière dont les créoles sont présents dans le paysage linguistique haïtien, antillais et seychellois. Schématiquement, les fonctions du paysage linguistique pourraient être représentées de la manière suivante :

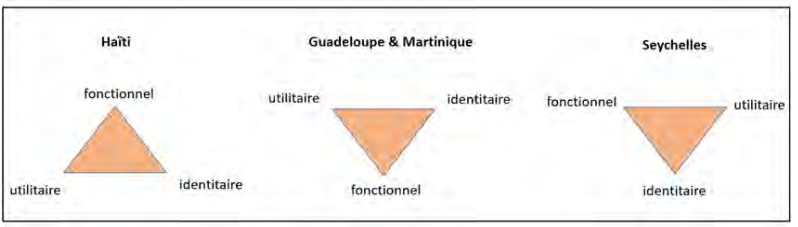

FIGURE 2 : Les fonctions des paysages linguistiques créoles

Le paysage linguistique haïtien semble le plus fonctionnel des trois. Cette fonction se partage le terrain avec la dimension utilitaire aux Seychelles, tandis que la dimension utilitaire coexiste avec la valeur identitaire dans les Petites Antilles. Cette dernière est secondaire aux Seychelles, tout comme l'est également la fonction utilitaire en Haïti. En Guadeloupe et en Martinique, la fonctionnalité du créole est véritablement au second plan, dans un contexte d'unilinguisme officiel comme celui qui caractérise les territoires ultra-marins.

Dans le prolongement de ce premier travail, nous envisageons d'analyser les éléments de discours collectés dans le cadre d'une enquête par questionnaire et par entretiens destinée aux locuteurs créolophones des Caraïbes[18]. L'objectif étant d'explorer leur perception du paysage sociolinguistique, afin de tester la pertinence de nos hypothèses en les confrontant aux représentations de ces locuteurs. Les premiers résultats d'ores et déjà collectés dans les Petites Antilles montrent que les locuteurs créolophones se partagent entre ceux qui pensent que la situation du créole peut être améliorée et ceux qui trouvent qu'elle est déjà en danger. L'affichage public pourrait aider « à faire vivre la langue dans l'*espace public* » (F, 20-40, 2022), « *pour nous éduquer sur la manière de prononcer et d'*écrire » (F, 20-40, 2022), « à *connaître la valeur du créole* » (F, 20-40, 2022), « à sensibiliser » (F, 51-60, 2022), « à *attirer l'attention en touchant la sensibilité profonde du lecteur créolophone* » (F, 51-60, 2022).

Ces premiers résultats confirment notre hypothèse de départ : l'utilitaire et l'identitaire l'emportent, mais le fonctionnel est également réclamé, car il est ressenti comme nécessaire : il faudrait « *adapter les affiches créoles pour la communication surtout avec les anciens* » (F, 20-40, 2022), « *pour le public âgé* » (F, 41-50, 2022), « *pour les gens qui ne parlent pas français* » (F, 20-40, 2022), « *ceux dont la langue maternelle est le créole* » (F, 41-50, 2022), pour permettre une « *accessibilité pour les personnes non bilingues* » (F, 20-40, 2022) et « *d'être compris par le plus grand nombre* » (F, 51-60, 2022), tout en admettant que cela ne serve certainement « *pas à grand-chose, car les personnes qui ne lisent qu'en créole ne vont pas aux endroits où l'on trouve ces traductions* » (F, 51-60, 2022).

Une analyse approfondie nous permettra d'aller plus loin et d'élargir l'étude à Haïti, où, comme nous l'avons vu, la population créolophone monolingue est dominante, alors que la politique linguistique oriente le pays dans une autre direction. Notre modèle tripartite (valeur fonctionnelle *versus* utilitaire *versus* identitaire de l'affichage) nous a permis de saisir la diversité des situations diglossiques de ces trois créoles retenus à titre d'étude de cas. Il nous a aussi permis de détecter, ne serait-ce qu'à titre heuristique, le degré d'indicibilité diglossique des paysages linguistiques. Si nous paraphrasions le dicton, « dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es », nous pourrions dire « montre-moi le paysage linguistique de ta langue minoritaire, je te dessinerai son profil diglossique ».

Notes

1. Nous remercions ici Myriam Maréchal, Irina Martinez, Junior Fils René et Roénaëlle Ramassamy d'avoir partagé avec nous les photos de leurs collections personnelles et/ou d'avoir répondu à nos questions sur les espaces créolophones.
2. Le point de vue retenu pour la présente contribution est résolument sociolinguistique, mais l'intérêt de l'étude des langues créoles dépasse de loin cette discipline et mobilise également des chercheurs en psycholinguistique, en anthropologie, en didactique, constituant un domaine d'étude spécifique : la créolistique. Les débuts de la sociolinguistique en tant que discipline ont été marqués par l'illustration du concept de *diglossie* par Ch. Ferguson à travers l'opposition entre le haïtien (*variété basse*) et le français (*variété haute*), variétés pensées en termes de distribution complémentaire fonctionnelle dans la société haïtienne (Ferguson, 1959).
3. Cf pour cette question très controversée de la genèse des créoles, Chaudenson (1995). Depuis deux siècles déjà, deux points de vue *a priori* difficiles à concilier s'opposent : les défenseurs de la *mixité* et les défenseurs de la *francité* des créoles. Quoi qu'il en soit, le décalage temporel dans la colonisation des Petites Antilles et des Seychelles explique le fait que ce n'est pas le « même français » qui s'est installé : dans les Antilles, c'est le français non encore standardisé ni normalisé ; quant aux Seychelles, c'est une forme plus moderne de la langue qui se diffuse sur le territoire (Kriegel et Ludwig, 2018 : 61).

4. En ce qui concerne les aires créolophones françaises, les esclaves venaient principalement des zones où sont parlées les langues niger-congo (notamment de la sous-famille kwa) et les langues austronésiennes avec lesquelles les différentes variétés du français parlé par les contremaîtres et les engagés volontaires, donc variétés non standard, sont rentrées nécessairement en contact, entre le XVII[e] et le XVIII[e] siècle.
5. L'utilisation traditionnelle de l'adjectif *lexificatrice* est sujette à discussion et même rejetée par certains créolistes, face à la complexité de la formation de ces variétés linguistiques et face à l'apport des langues européennes, qui n'est pas seulement lexical (cf. Mufwene, 2003).
6. Cf. https://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/haiti.htm, où figure l'extrait de la Constitution : « 1) Tous les Haïtiens sont unis par une langue commune : le créole. 2) Le créole et le français sont les langues officielles de la République. »
7. Guerlande Bien-Aimé l'exprime ainsi, dans le cadre de sa réflexion sur le contexte éducatif, transposable dans les grandes lignes à l'ensemble de la société : « La langue française revêt une dimension sociale assez considérable en Haïti, elle intègre des attributs d'ordre à la fois linguistique et politique, qui en font une langue de promotion sociale. Le créole a une valeur fortement symbolique, en tant qu'outil de communication unificateur de la nation, mais il reste, dans une certaine mesure, minorisé dans le domaine éducatif. Dans l'environnement socio-institutionnel que représente l'école, se développent des appréciations et des dépréciations autour de chacune des langues. » (2021 : 147).
8. Cf. https://www.axl.cefan.ulaval.ca/amsudant/haiti.htm, où figure l'extrait de la Constitution : « 1) Les langues nationales des Seychelles sont l'anglais, le créole et le français. »
9. « The language of public road signs, advertising billboards, street names, place names, commercial shop signs, and public signs on government buildings combines to form the linguistic landscape of a given territory, region, or urban agglomeration. »
10. On pourrait reconnaître ici partiellement l'opposition de Chaudenson entre *graphiation* (pour quoi écrire la langue) et *graphisation* (comment écrire la langue) (2005 : 92) que nous avons déclinée en plusieurs volets. La question de la codification des créoles étant un vaste problème toujours sujet à des débats, nous la laisserons aux spécialistes (nous pouvons comprendre la pertinence de ce travail en lisant, par exemple, Anciaux et Prudent (2021), sur les écrits dans une langue comme le créole guadeloupéen dont la standardisation n'est pas terminée). Notre question relative au « comment » est davantage à comprendre comme la manière dont le créole occupe l'espace dans le paysage linguistique (par exemple, avant ou après une autre langue, ou encore seul ou accompagné, etc.).
11. Notre corpus de photos est composé de 142 clichés retenus pour l'observation, dont, pour des raisons évidentes de place, seul un échantillon de 40 photos figure ici. Notre terrain a été guidé par les possibilités qui nous ont été offertes durant nos différents séjours sur place, ce qui explique que notre corpus soit modeste et disparate. Cependant, comme indiqué dans l'introduction, la plupart de nos données sont de première main.
12. Pour les témoignages, nous adoptons la convention suivante : H pour homme, F pour femme, tranche d'âge, année du témoignage collecté. À travers les témoignages, nous avons cherché à accéder aux discours et représentations des habitants des espaces créolophones. Faute de place, cet aspect-là de notre travail sera abordé dans un autre article, intitulé « Paysages graphiques urbains dans les Antilles : pratiques, fonctions et représentations des locuteurs », proposé pour les actes du

colloque *Langues, urbanisation du monde et mobilités : Quelles questions pour la sociolinguistique aujourd'hui ?* (Université de Chypre, 18-21 novembre 2022, cf. Djordjevic Léonard et René, 2024, à paraître).

13. L'Hôpital de Jacmel a investi massivement dans l'affichage bilingue : les panneaux (récents) indiquant les différents services hospitaliers sont tous en couleur, avec les deux langues qui se suivent, créole d'abord puis français, avec la même police de caractères, à cette différence près que la version en créole est en caractères plus épais – il s'agit visiblement d'une politique de l'établissement. Cela contraste avec un autre panneau, isolé celui-là, de la même ville, renseignant – en français – sur les opérations chirurgicales proposées dans la *Klinik Alma Mater* (« clinique » en créole).
14. Il n'est pas rare cependant de voir des affichages entièrement en anglais : dans les galeries d'art (même si elles peuvent parfois avoir un nom créole, comme par exemple *Kaz Zanana, café and art gallery*, à Victoria), devant certains restaurants, sur des noms de rues ou des panneaux routiers (ex. *Give Way*).
15. Claudine Moïse l'a exprimé dans ces termes : « Cette authenticité cherche à attirer les touristes qui s'attendent à faire de "vraies" expériences ; elle permet, par là même, à la fois le développement économique des régions et une certaine valorisation identitaire des groupes. […] Entre authenticité et commercialisation, les monuments, les objets et les langues servent l'activité touristique et l'affirmation identitaire dans un univers mondialisé. » (Moïse, 2011 : 9).
16. Nous pouvons ranger ici tous les *boutik*, *otantik*, *Matinik*, ou encore le nom du restaurant *Kom à la maison* au marché de Fort-de-France. Une autre catégorie, qui ne relève pas de la marchandisation, est composée de noms de lieux et de lieux-dits à consonance locale : par exemple, Étang Z'Abricot, à Fort-de-France.
17. Par exemple : « kontant wé zot » ou encore « kontan wè zot », cette dernière expression accompagnant souvent l'équivalent français « bienvenue » ; « pa ni pwoblem » orthographié parfois comme « pa' ni pwoblèm », pour « pas de problème », affichant une décontraction stéréotypée ; « ti » écrit parfois avec une apostrophe, comme dans « ti' kafé », marque d'un café local.
18. Nous remercions particulièrement ici Junior Fils René et Roénaëlle Ramassamy qui nous ont aidée à collecter les réponses au questionnaire destiné à la population créolophone des Caraïbes, *via* leurs réseaux et d'avoir accepté de partager leurs observations avec nous.

Bibliographie

Anciaux, F. et Prudent, F. L. (2021). Cohabitation du créole et du français dans le paysage visuel guadeloupéen : entre complémentarité, contiguïté et interlecte. *Contextes et didactiques* [En ligne], 17 | 2021, mis en ligne le 30 juin 2021, consulté le 17 février 2022.

Bien-Aimé, G. (2021). La rencontre du créole et du français dans le domaine éducatif en Haïti : quelles perspectives. Dans R. Govain (dir.), *Langues créoles : description, analyse, didactisation et automatisation*. Montpellier, PULM, p. 147-159.

Boschung, S. (2016). Le paysage linguistique : reflet d'une réalité bilingue à Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, nº 64, p. 161-180.

Boudreau, A. et Dubois, L. (2005). L'affichage à Moncton : miroir ou masque ? *Revue de l'Université de Moncton*, nº 36 (1), p. 185-217.

Boyer, H. (2017). *Introduction à la sociolinguistique*. Paris, Dunod.

Chaudenson, R. (1995). *Les créoles*. Paris, PUF.

Chaudenson, R. (2005). Description et graphisation : le cas des créoles français. *Revue française de linguistique appliquée*, Vol. X, p. 91-102.

Cruse, R. (2015). Répartition et dynamiques spatiales des langues créoles dans la Caraïbe. *L'espace géographique*, nº 44, p. 1-17.

Djordjevic Léonard, K. et René, J. F. (2024, à paraître). Paysages graphiques urbains dans les Antilles : pratiques, fonctions et représentations. Dans Actes du colloque *Langues, urbanisation du monde et mobilité : quelles questions pour la sociolinguistique aujourd'hui ?*, Université de Chypre.

Ferguson, Ch. A. (1959). Diglossia. *Word*, nº 15, p. 325-340.

Fishman, J. (1967). Bilingualism with and without Diglossia ; Diglossia with and without Bilingualism. *Journal of Social Issues*, nº 23, p. 29-38.

Kriegel, S. et Ludwig, R. (2018). Le français en espace créolophone – Guadeloupe et Seychelles. *Romanistisches Jahrbuch*, nº 69 (1), De Gruyter, p. 56-96.

Labridy, L. (2014). *Flux et langues en milieu urbain créole. Étude de sociolinguistique urbaine à Fort-de-France*. Paris, L'Harmattan.

Landry, R. et Bourhis, R.Y. (1997). Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality. An Empirical Study. *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, nº 1, p. 23-49.

Leizaola, A. et Egaña, M. (2012). Le paysage linguistique dans l'Eurocité basque. La signalétique routière dans une région plurilingue et transfrontalière. Dans Dalla Bernardina S. D. (dir.) (2010). *Analyse culturelle du paysage : le paysage comme enjeu*. Paris, Éditions du CTHS, p. 98-112.

Moïse, C. (2011). L'économie mondialisée et le tourisme : un domaine à explorer pour la sociolinguistique francophone ? *Mondes du Tourisme* [En ligne], 4, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 16 février 2022, http://journals.openedition.org/tourisme/447.

Mufwene, S. S. (2003). *Créoles, écologie sociale, évolution linguistique*. Paris, L'Harmattan.

Prudent, L. F. (2014). Genèse et actualité des langues créoles. *Africultures*, nº 98, p. 24-35.

Smith, T. (2021). La méthodologie pédagogique des manuels scolaires créoles en Haïti et aux Petites Antilles françaises : étude comparative des enjeux sociolinguistiques. Dans Govain R. (dir.). (2021). *Langues créoles : description, analyse, didactisation et automatisation*. Montpellier, PULM, p. 127-145.

Valdman, A. (1978). *Le créole : structure, statut et origine*. Paris, Éditions Klincksieck.

Véronique, G. D. (2021). Créoles français. *Langage et société*, Hors-série 1, p. 87-90.